

Cantine scolaire

Mon enfant est scolarisé à Uzès, je souhaite l'inscrire à la cantine.

Le Centre communal d'action sociale, CCAS s'occupe des inscriptions à la cantine pour les élèves des écoles maternelles et élémentaire publiques d'Uzès.

Pour que votre enfant soit inscrit au restaurant scolaire, ce service de la Ville se charge de transmettre aux établissements scolaires les dossiers contenant :

- > les fiches d'inscription
- > les règles de vie en milieu scolaire

Vos enfants doivent les ramener dûment remplis au CCAS, dès la rentrée des classes.

Deux possibilités vous sont proposées :

- > réaliser la préinscription en ligne (ci-après) et vous rendre au CCAS avec les documents à fournir
- > vous rendre directement au CCAS après avoir téléchargé le dossier, l'avoir complété, accompagné des documents à fournir.



En savoir plus : menus des cantines

[Consultez les menus des cantines en ligne.](#)

Enfant

NOM *(obligatoire)*

PRÉNOM *(obligatoire)*

DATE DE NAISSANCE *(obligatoire)*

ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

<https://www.uzes.fr/demarches/enfance-et-jeunesse/cantine-scolaire>

NOM DE SON ENSEIGNANT

CLASSE

CONTACT



ENFANCE ET JEUNESSE

Centre Communal d'Action Sociale Uzès (CCAS) - Cantines scolaires

CCAS - cantines scolaires
2 Place docteur Devèze
30700 Uzès

 0466223028

 [Courriel](#)

 [VOIR LA FICHE](#)



MAIRIE D'UZÈS

adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex
Deux entrées possibles :
1, place du Duché
1, place Albert 1er
30700 Uzès
Tél. : 04 66 03 48 48

HORAIRES:

Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45
Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15
1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)